



2024

Bonne année ?

Pour cette nouvelle année tout le monde voulait commencer celle-ci sur de bonnes bases mais malheureusement ce ne fut pas le cas :

Lundi 1er janvier 2024, vers 14 heures et 35 minutes, alors que les agents effectuent le sondage des barreaux de la cellule 15, à l'ouverture de celle-ci, la personne détenue s'est ruée vers la sortie avec sa poubelle. Cependant, au lieu d'aller la déposer dans la poubelle, celle-ci la lance et disperse son contenu sur la courserie.

L'agent demande alors au détenu de ramasser ses détritiques mais l'individu n'avait pas l'intention d'obéir aux injonctions données et s'est précipité violemment vers le collègue pour en découdre. L'agent demande alors une fermeture d'urgence pour protéger l'intégrité physique de l'agent présent dans la cellule qui a la barre de sondage en sa possession. C'est alors que le collègue a reçu une attaque de coups de poings.

L'alarme sera déclenchée et les agents présents maîtriseront le forcené en attendant les renforts. Ce n'est pas la première fois que cet individu fait parler de lui sur la détention classique.

Verdict, 10 jours d'arrêt et **5 jours d'ITT** pour l'agent agressé et une visite de contrôle aux urgences pour les agents présents sur l'intervention.

Le bureau local FO Justice félicite les collègues présents pour leur professionnalisme et pour le sang-froid dont ils ont fait preuve malgré ce déferlement de violence.

FO Justice condamne cette lâche agression et demande que cet individu soit traduit le plus rapidement possible devant la justice.

Le bureau local FO Justice demande que le détenu en question qui a déjà agressé des agents sur d'autres établissements soit placé au QI de notre établissement pour éviter à nos collègues d'avoir à gérer cette énerguemène.

FO Justice réitère sa demande concernant le respect du protocole de prise en charge et d'accompagnement des agents.

SLP **FO Justice** CP Condé sur Sarthe

Le : 02/01/2024

